

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Armindo GOMES, Maire.

**Étaient présents :** Armindo GOMES, Valérie DUVAL, Humberto CARVALHO, Alexandre BONILLA PEREZ, Dejan GLISOVIC, David FRATINI, France VAN DEN BURG et Henri PREVOSTEAU.

**Viso :** Grégoire MEYMERIE.

**Absents excusés :** Philippe EXBRAYAT, Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC.

**Procuration :**

- Mr Philippe EXBRAYAT donne procuration à Mr Henri PREVOSTEAU.
- Mme Émilie TEIGNÉ-SOULIGNAC donne procuration à Mr Armindo GOMES.

**Absent :** Na

**Date de la convocation : 26 juin 2021**

---

**Ordre du jour :**

- Nomination du secrétaire de séance
- Exonération de la taxe foncière sur les nouvelles habitations
- Subvention au Fond d'Aide aux Jeunes
- Achat d'équipements pour la mairie
- Attribution d'un nom de rue en vue d'un arrêté de numérotage
- Nouveaux horaires d'éclairage public
- Remboursement frais de visite médicale Philippe Garnier
- Questions diverses

**I. Nomination du secrétaire de séance**

Mme France Van Den Burg a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

**II. Exonération de la taxe foncière sur les nouvelles habitations**

A la suite de la délibération du dernier conseil, la DGFIP a signalé que nous ne pouvons pas légalement exonérer de taxe les nouvelles constructions en se limitant uniquement à celles bénéficiant d'un prêt de l'État. Le conseil doit redélibérer sur le taux d'exonération.

Est proposé une exonération de 40%.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité et approuve l'exonération de 40%.**

### **III. Subvention au Fond d'aide aux Jeunes**

Le fond d'aide aux jeunes est géré par le département afin d'aider les jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Chaque année les mairies sont sollicitées pour soutenir le département dans cette démarche. Le conseil doit délibérer sur l'attribution oui ou non et si oui le montant de la subvention.

Après échanges le conseil Municipal délibère sur une subvention d'aide de 50€.

Contre : 2

Abstention : 0

Pour : 9

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et approuve la subvention à hauteur de 50€.**

### **IV. Achat d'équipements pour la mairie**

- Un vidéoprojecteur a été acheté récemment, nous avons constaté quelques difficultés à projeter sur le mur de la salle communale. Afin d'y remédier, le conseil est sollicité pour l'achat d'un écran de projection.

Après échanges le conseil Municipal délibère sur une dépense de 120€ Ht.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et approuve la dépense.**

- Des événements seront bientôt organisés à Santeuil, la mairie ne disposant de tonnelles pour le 14 juillet la ville de Chartres nous prête les siennes. Afin de ne pas dépendre de la ville de Chartres, il est proposé l'achat de quelques tonnelles pour les événements futurs.

Après échanges le conseil Municipal délibère :

Contre : 11

Abstention : 0

Pour : 0

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité contre la dépense.**

- L'achat en investissement d'une nouvelle brouette est nécessaire, l'actuelle devenant

vétuste et très lourde.

Après échanges le conseil Municipal délibère sur une dépense de 47€ Ht.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et approuve la dépense.**

#### **V. Attribution d'un Nom de Rue**

A la suite du pointage des habitations sur la préparation de la fibre, il est apparu que les silos ont besoin d'un arrêté de numérotage. Or le chemin où ils sont n'a pas d'existence au service national des adresses. Le conseil doit délibérer sur le nom que portera ce chemin.

Après échanges le conseil Municipal délibère sur le nom : **"Chemin d'en haut"**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

#### **VI. Nouveaux Horaires d'éclairage**

Les commandes d'éclairages publics ayant été changées ce mois-ci, Energie 28 me demande les horaires d'extinctions qui peuvent être modulables selon la semaine, les week-ends, jours fériés et réveillons. Le conseil doit délibérer sur la mise en place de ces horaires.

*Le déclenchement des éclairages est automatique via une horloge astronomique.*

Après échanges est proposé pour les horaires d'extinction :

- Horaires d'extinction semaine : 23H00 - 6H00
- Horaires d'extinction Week-End : 00H00 - 6H00
- Horaires d'extinction Jours fériés : 00H00 - 6H00
- Horaires d'extinction Réveillons <sup>(25/12 & 31/12)</sup> : ÉCLAIRAGE TOUTE LA NUIT/AUCUNE EXTINCTION

Après échanges le conseil Municipal délibère :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les modifications horaires.**

#### **VII. Remboursement de frais de Philippe Garnier :**

Au dernier conseil, il avait été refusé le remboursement de la visite de renouvellement poids lourd à Mr Garnier, ne comprenant pas pourquoi car n'y a pas de poids lourd dans la commune.

En échangeant avec Mr Garnier il s'avère qu'il avait le poids lourd pour conduire le tracteur, information qui n'était pas portée à la connaissance du conseil.

La visite a donc été programmée avec un coût 36 euros.

Il est finalement apparu que depuis peu le poids lourd n'était plus nécessaire pour les tracteurs mais la visite était déjà faite. Je sollicite le conseil afin de délibérer sur le remboursement ou pas des frais qu'il a engagé.

Après échanges le conseil Municipal délibère :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et approuve le remboursement.**

### **VII. Questions diverses :**

- Le Maire Armino Gomes, propose la réactivation du CCAS.

Après échanges le conseil Municipal délibère :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et approuve la réactivation.**

**Président** : Armino Gomes, Le maire.

**Nommé Vice-Président** : Dejan GLISOVIC

Élus nommés au Conseil d'Administration :

- France VAN DEN BURG
- Valérie DUVAL

- Humberto CARVALHO
- Grégoire MEYMERIE

Nommés au conseil d'administration par le Maire au sein des citoyens :

- Josiane CLAMAN
- Nicole GONNERA
- Yolande VINOUBE
- Hélène BOUVET

- Présentation "Sécurité Routière & aménagement".

1. Présentation des Actions en gestion directe.

- *Achat de panneaux afin de renouveler les éléments vétustes sur la commune.*
- *Implantation de panneaux de sensibilisation : VOISINS VIGILANTS*
- *Changement des plots de stationnement rue de Chartres devant commerce.*

2. Présentation des travaux d'aménagement commandé :

- Changement de signalisation (inversion des panneaux STOP) sur axe rue de la

Mairie/Angerville/Chartres

- Création d'un passage piéton Manchainville
- Implantation d'un double STOP sur Manchainville sur axe D132 & D119
- Création d'une zone 30km sur le centre-ville de SANTEUIL.
- 

3. Présentation d'un Projet Global :

*Coupée/Non réalisée.*

- Proposé par le Maire, la participation de SANTEUIL à l'événement : "Mon Bonnet Rose"

<https://ww2.monbonnetrose.fr/>

L'association propose la collecte de t-shirt et la réalisation de bonnet rose dans le cadre de la lutte contre le Cancer.

Le délai de participation pour septembre étant court, le conseil propose de ne pas participer en 2021 mais de s'inscrire dans la démarche pour 2022.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.**